



Robert Pedde Building  
2717 Wentz Avenue  
Saskatoon, SK S7K 4B6

p: (306) 652-9465  
f: (306) 664-6226  
email: nfu@nfu.ca

*Mémoire présenté par l'Union nationale des fermiers au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes qui entreprend une étude sur la question de la*

## ***perception du public à l'égard du secteur agricole et agroalimentaire canadien***

*Le 12 avril 2019*

L'Union nationale des fermiers (UNF) est une organisation à adhésion directe composée de familles agricoles canadiennes qui partagent des objectifs communs et qui représentent tous les produits fabriqués au Canada. Notre objectif est de travailler ensemble pour mettre en place des politiques agricoles qui garantissent la dignité et la sécurité des revenus des familles d'agriculteurs tout en améliorant les terres pour les générations futures.

L'UNF cherche à instaurer la souveraineté alimentaire au Canada, en donnant à la population, aux agriculteurs et aux consommateurs, le pouvoir de prendre les décisions importantes en matière d'alimentation et d'agriculture. Il s'agit de la condition dans laquelle les gens définissent leurs propres systèmes alimentaires et agricoles pour produire des aliments sains et adaptés à la culture par des méthodes écologiques et durables.

La question de la confiance du public comporte deux volets. D'une part, les citoyens ont pris conscience du fait que le système alimentaire est un secteur important qui a une incidence tangible sur leur vie et qui constitue une force sociale, économique et environnementale plus vaste. L'alimentation et l'agriculture : deux sujets d'importance qui ont une incidence sur le public. D'autre part, le mode de propriété et de contrôle du système alimentaire est devenu plus concentré du fait du nombre réduit de grandes entreprises qui ont considérablement accru leur pouvoir de marché dans le secteur agroalimentaire et qui, dans certains secteurs, détiennent presque des monopoles.

Le mode de fonctionnement du système alimentaire est de plus en plus déterminé, et ce, non pas par les agriculteurs et les décideurs gouvernementaux, mais par les gestionnaires des grandes entreprises qui administrent des chaînes d'approvisionnement mondiales et des systèmes de production et de distribution intégrés verticalement. En tant qu'individus, de

**Strong Communities. Sound Policies. Sustainable Farms.**

**Des communautés solidaires et des politiques sensées pour une agriculture durable.**

**nfu.ca**

nombreux Canadiens cherchent à devenir de plus en plus autonomes en exerçant un meilleur contrôle sur leurs choix alimentaires, en lisant les étiquettes, en recherchant des sources dignes de confiance, en faisant leurs achats directement dans les marchés de producteurs et en s'abonnant auprès de fermes visées par les initiatives d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) pour acheter des produits locaux frais en saison. Souvent, la nourriture représente l'une des rares sphères de vie d'une personne où celle-ci a le sentiment qu'elle peut exercer un certain contrôle. L'intensité des émotions semble être à son apogée lorsque les personnes se sentent exclues de la prise de décision, qu'elles sont privées d'information et qu'elles ont peu de choix.

Les inquiétudes au sujet du système alimentaire soulevées par les membres du public pourraient être perçues comme une sorte de système d'alerte précoce : une minorité de personnes qui, néanmoins, prêtent attention à ce qui compte. La question de la « confiance du public » offre au Comité de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi qu'à d'autres membres du gouvernement l'occasion de se pencher sérieusement sur les questions soulevées, de comprendre ce qui sous-tend les inquiétudes et de définir des mesures correctives pour remédier aux problèmes décelés.

Le système alimentaire canadien a radicalement changé au cours des 30 dernières années. Bien que cela puisse paraître long, il ne s'agit que d'une courte période dans le cours de l'histoire. L'agriculture nourrit les humains depuis plus de 10 000 ans. Le changement peut être compris par certains simplement comme un progrès inévitable. Cependant, le « progrès » suppose une orientation ou un objectif non défini qui, dans chaque société, est plus ou moins contesté. Les gens ont des idées différentes sur ce à quoi devrait ressembler le système alimentaire, des idées fondées à la fois sur la connaissance et sur les valeurs, qui permettent de savoir si les changements dans le système alimentaire constituent un « progrès » ou non.

Au cours des 30 dernières années...

*Le Canada a perdu une ferme sur cinq, les pertes étant concentrées dans les fermes de taille moyenne de 130 à 1 120 acres, dont plus de la moitié ont disparu.*

*L'âge des agriculteurs a augmenté; il n'y a plus qu'un tiers des agriculteurs âgés de 35 ans ou moins aujourd'hui.*

*La valeur de nos exportations de produits agricoles a presque triplé, mais les importations ont augmenté de près de trois fois et demie.*

*Les éleveurs de bovins reçoivent moins des deux tiers de ce qu'ils touchaient pour les vaches et moins de la moitié de ce qu'ils touchaient à l'époque pour les bœufs, alors que les consommateurs paient maintenant 20 % de plus pour le steak, et que les prix du bœuf haché ont presque doublé (tous ajustés pour l'inflation).*



*Le prix du blé rajusté en fonction de l'inflation pour les agriculteurs a baissé de plus de 30 %, tandis que le prix du pain a augmenté. L'agriculteur recevait alors 20 cents par miche de pain de 2 \$ et, aujourd'hui, il ne reçoit que 13 cents par miche de pain de 3 \$.*

*La propriété canadienne dans le secteur de la transformation des aliments a presque disparu – autrefois 100 % canadienne, la société Cargill basée aux États-Unis et le groupe brésilien JBS détiennent désormais plus de 95 % de la capacité d'abattage de bœuf du Canada.*

*Les brasseries étaient presque à 100 % de propriété canadienne; elles sont maintenant détenues à au moins 65 % par Molson Coors, InBev et Sapporo, Japon.*

*Les épiceries canadiennes sont maintenant dominées par cinq sociétés qui, ensemble, ont une grande influence sur les choix alimentaires des consommateurs : Loblaws, Sobeys et Metro détiennent 58 % du marché de la vente au détail, tandis que Costco et Walmart se partagent 20 %.*

Ce que l'on qualifie de manque de confiance du public pourrait bien être une expression saine du scepticisme et une remise en question valable de l'orientation du système alimentaire. Le manque de confiance du public est également lié au sentiment que les intérêts des entreprises privées l'emportent de plus en plus sur l'intérêt public, notamment en matière de santé, de sécurité alimentaire, d'environnement, de bien-être des animaux et de changement climatique.

Les gens qui se préoccupent du système alimentaire sont nos clients, nos voisins et notre avenir. Pour s'attaquer aux problèmes du système alimentaire qu'ils ont relevés, il faut mettre en place une bonne politique publique, y compris une réglementation efficace, afin de veiller à ce que les aliments soient produits d'une manière qui protège l'intérêt public en termes de santé, d'environnement et de moyens de subsistance des agriculteurs d'aujourd'hui et des générations futures. En tant qu'agriculteurs, nous comptons également sur une réglementation adéquate pour protéger l'équité du marché, les écosystèmes de notre ferme, la santé de nos familles et la santé et la sécurité des travailleurs du secteur agricole et agroalimentaire.

La confiance du public dans le système alimentaire serait mieux servie par un organisme de réglementation public qui s'appuie sur des données scientifiques correctement financées, indépendantes des intérêts privés et dotées de la capacité d'enquêter de manière adéquate dans l'intérêt public.

La science ne cesse de découvrir le mode de fonctionnement du monde, et de nouvelles connaissances viennent remplacer ce qui était connu. Certains des produits emblématiques des progrès réalisés dans le passé, notamment le DDT, le chlorpyrifos, le MCPA et les néonicotinoïdes, se sont depuis révélés dangereux et ont été interdits ou strictement réglementés au Canada ou dans d'autres pays. L'UNF adhère au principe de précaution, qui est



l'obligation de prendre des mesures visant à prévenir les préjudices, même si toutes les preuves ne sont pas encore réunies.

Notre système de réglementation est officiellement responsable devant l'électorat canadien. Le pouvoir de réglementation est créé lorsqu'une loi adoptée par le Parlement comprend des dispositions permettant la création de règlements régissant certains aspects du champ d'application de la loi. Les règlements sont élaborés par le ministère compétent, mis à la disposition du public pour consultation, révisés en fonction des commentaires reçus et, une fois approuvés par le ministre ou le Cabinet conformément à la loi, ont force de loi. La réglementation, qui est un élément essentiel de notre système démocratique de gouvernance, est un outil important pour mettre en pratique l'intérêt public.

Influencer le système de réglementation est devenu une stratégie pour les sociétés cherchant à promouvoir leurs propres intérêts privés. On entend par réglementation « lorsque la réglementation vise systématiquement à servir l'intérêt privé de l'industrie réglementée au détriment de l'intérêt public. De manière caractéristique, l'industrie est en mesure de façonner les règlements qui régissent ses activités. Elle bloque ou retarde régulièrement l'adoption de nouveaux règlements et cherche à supprimer ou à diluer les règlements jugés préjudiciables aux bénéficiaires<sup>1</sup>. »

Le lobby de l'industrie agroalimentaire est devenu très influent dans l'élaboration de la réglementation canadienne en matière d'alimentation et d'agriculture. Contrairement aux groupes de défense de l'intérêt public bénévoles et à but non lucratif, les entreprises sont en mesure de financer à temps plein le personnel des relations gouvernementales qui rencontre fréquemment des décideurs, des bureaucrates et des élus. Les relations indûment étroites entre l'organisme de réglementation et la partie réglementée créent des règles inefficaces, biaisées et mal appliquées qui favorisent les intérêts des sociétés privées au lieu de protéger le public.

La confiance du public est considérée comme une condition préalable à l'obtention d'un « contrat social » qui fournit, à son tour, aux grandes entreprises une raison d'éviter la réglementation. L'organisation américaine Center for Food Integrity, dont les membres comptent parmi les plus grandes sociétés agroalimentaires du monde, notamment des transformateurs de produits alimentaires, des emballeurs de viande, des sociétés de produits pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie, des sociétés agrochimiques et des banques, ainsi que plusieurs groupes de pression sur les produits de base, définit le contrat social comme étant « le privilège d'opérer avec un minimum de restrictions formalisées (lois, réglementations ou exigences du marché) fondées sur le maintien de la confiance du public en faisant ce qui est juste<sup>2</sup> ».

En 2016, Farm & Food Care Canada a lancé le Centre canadien pour l'intégrité des aliments en tant que filiale et expansion de l'American Center for Food Integrity<sup>3</sup>. En novembre 2018, Agriculture et Agroalimentaire Canada a versé 190 000 \$ au Centre canadien pour l'intégrité



des aliments pour qu'il applique « une méthodologie de recherche ethnographique et sociale numérique afin de comprendre les priorités des Canadiens à l'égard du système alimentaire<sup>4</sup>. »

Nous mettons en garde le gouvernement contre ce genre de financement et de soutien moral à une campagne de relations publiques – menée par certaines des plus grandes et des plus riches sociétés du monde – qui cherche à influencer les opinions des Canadiens dans le cadre d'une stratégie visant à réduire la réglementation du système alimentaire qui doit être publiquement responsable.

Ironiquement, bien que le contrat social soit une stratégie permettant aux entreprises d'éviter la réglementation, la confiance du public est compromise lorsque les citoyens jugent les règlements inefficaces, mal appliqués, influencés par les lobbyistes des entreprises ou biaisés pour favoriser des intérêts privés au lieu de protéger l'intérêt public. Un système de réglementation qui engage à la fois les agriculteurs et les consommateurs, en tant que citoyens, dans un véritable processus de réglementation de notre système alimentaire dans l'intérêt public – où des décisions importantes sont prises par des communautés intergénérationnelles de personnes, et non par des sociétés qui font passer les intérêts financiers à court terme en premier – serait un moyen plus démocratique de rétablir la confiance du public à l'égard du système alimentaire.

Respectueusement soumis par

L'Union nationale des fermiers

---

<sup>1</sup> Bruce Campbell, *Regulatory Capture: Compromising rail safety in the wake of Lac-Mégantic?*, Centre canadien de politiques alternatives, 14 avril 2016, <https://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/regulatory-capture> [TRADUCTION].

<sup>2</sup> Site Web du Centre canadien pour l'intégrité des aliments, *Qu'est-ce qui motive la confiance?*, <https://www.foodintegrity.ca/fr/a-notre-sujet/ce-que-nous-faisons/quest-ce-qui-motive-la-confiance/> [TRADUCTION].

<sup>3</sup> *The Center For Food Integrity expands to Canada*, 31 mai 2016, <http://www.foodintegrity.org/blog/2016/05/31/the-center-for-food-integrity-expands-to-canada/>.

<sup>4</sup> Agriculture et agroalimentaire Canada, *Investir dans une approche novatrice pour renforcer la confiance du public à l'égard du secteur agricole canadien*, communiqué, 14 novembre 2018.

